



MOTR2M

2024 - 2025

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘
-



Liste des finalités

Une à choisir parmi

- > Finalité approfondie [prog-2024-motr2m-lmotr201a]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [prog-2024-motr2m-lmotr203s]
- > Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [prog-2024-motr2m-lmotr204s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à le restaurer.

Finalité spécialisée : kinésithérapie en neurologie adulte [30.0]

La finalité spécialisée en kinésithérapie en neurologie adulte implique l'acquisition de connaissances théoriques spécifiques et la maîtrise des différentes techniques utilisées. La revalidation neurologique constitue un axe majeur de la kinésithérapie. En effet, les pathologies du système nerveux, central et périphérique touchent une part significative de la population et constituent dès lors une source importante d'incapacité et de handicap en Belgique et dans le monde. De plus la kinésithérapie neurologique est un axe en pleine expansion car l'évolution rapide des connaissances des neurosciences entraîne un développement important des traitements en réadaptation neurologique. Organisation : Cet enseignement est organisé de façon particulière. En effet, les trois cours mentionnés ci-dessous ne sont pas donnés en parallèle à raison de quelques heures par semaine, mais sont intégrés au sein de 4 modules définis suivant les grandes catégories de pathologies neurologiques. L'enseignement des modules ci-dessous est organisé de manière successive et concentré sur plusieurs journées complètes de formation, afin de favoriser l'intégration simultanée de tous les concepts relatifs à la prise en charge de chaque pathologie, du traitement médical aux modes de rééducation. L'ordre des modules (et donc des cours) est important puisqu'il a été conçu pour permettre une assimilation progressive des modes de rééducation pour des pathologies touchant des structures de plus en plus complexes.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LKINE2113	Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des atteintes neuromusculaires et médullaires	Anne Berquin Benjamin Bollens Stéphanie Dehem (coord.) Anne des Rieux St(Dehem (coord.))
-------------	--	--


Finalité spécialisée : kinésithérapie musculo-squelettique [30.0]

Les troubles musculo-squelettiques représentent une part importante des pathologies nécessitant des soins de kinésithérapie. En tant que pratiques fondées sur les évidences scientifiques, la kinésithérapie musculo-squelettique (KMS) et la thérapie manuelle orthopédique (TMO) occupent une place privilégiée dans le traitement de ces troubles. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'inscrit dans le prolongement de la formation universitaire de base en kinésithérapie et réadaptation. A l'issue de cet enseignement en KMS, l'étudiant aura acquis un bon niveau de connaissances théoriques, d'habileté motrice, de raisonnement clinique, d'approche critique centrée sur le patient et intégrant le concept d'Evidence Based Practice (EBP). Ayant une bonne connaissance de son champ de compétence, l'étudiant pourra assurer une prise en charge responsable et adaptée aux patients présentant des troubles musculo-squelettiques en collaboration avec les autres acteurs des soins de santé. La finalité en kinésithérapie musculo-squelettique s'intègre dans un processus formatif s'étalant à plus long terme. En effet, les 30 crédits spécifiques au domaine de la kinésithérapie musculo-squelettique qui seront acquis par l'étudiant dans cette finalité devront être complétés par 45 crédits supplémentaires afin d'atteindre les 75 crédits nécessaires à l'obtention de la qualification particulière en thérapie manuelle (Arrêté ministériel du 22 avril 2014 fixant les critères particuliers d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle) et à une reconnaissance internationale (International Association of Orthopaedic Manipulative Therapist / IFOMPT). Ces 45 crédits pourront être acquis en formation continue.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 -
-

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	PK [q1] [30h] [3 Crédits] 
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Olivier Cornu Thierry Deltombe	

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Bachelor of Science in de revalidatiewetenschappen en de kinesitherapie

Accès direct

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

Bacheliers étrangers

Bachelier universitaire en kinésithérapie et réadaptation

[Accès sur dossier](#)

Le titre professionnel de kinésithérapeute ne sera pas obtenu.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Kinésithérapie et réadaptation		Accès sur dossier	
Masters			
Master [60] en kinésithérapie et réadaptation		Accès direct	Le Master en Sciences de la Motricité, orientation générale [120] s'effectue alors en 1 an.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Master en Kinésithérapie - accès sur dossier

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en Kinésithérapie et réadaptation (minimum 3 ans) délivré par une institution étrangère et ayant obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en kinésithérapie et réadaptation, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en Sciences de la motricité, orientation générale.

A défaut de au moins 70% (ou 14/20) de moyenne, le dossier ne sera pas examiné et l'accès sera refusé.

L'accès à la finalité approfondie (MA) est strictement analysé sur dossier et conditionné à l'obtention d'un diplôme de Master en kinésithérapie

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la motricité, orientation générale est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des techniques spécifiques de kinésithérapie dans les divers domaines d'application (orthopédique, neurologique, respiratoire, uro-gynécologique, cardio-vasculaire, psychiatrique, pédiatrique, gériatrique, ...). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, conférences sur des techniques spécialisées, stages cliniques. Par le biais de cours au choix, l'étudiant pourra approfondir ses connaissances dans l'un des domaines suivant : les aides technologiques aux personnes handicapées, la prévention des pathologies liées aux conditions de travail et les activités physiques adaptées utilisées comme complément thérapeutique.

Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités suivies par l'étudiant.

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les examens sont organisés en trois sessions principales: en janvier, en juin et en septembre.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral et peut être combinée et/ou remplacée par des éléments d'évaluation continue, notamment pour les travaux, projets, séminaires et stages.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiqués aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Certains cours, ainsi que des stages cliniques en kinésithérapie et réadaptation peuvent être effectués dans d'autres pays avec lesquels la Faculté entretient des relations privilégiées : France, Canada, Suisse, Irlande. Les étudiants qui sont particulièrement sensibilisés aux questions spécifiques posées par la réadaptation dans les pays du tiers monde peuvent également partir pour 2 mois de stages en Afrique (Benin) ou dans le sud-est asiatique (Vietnam, Cambodge, Laos).

D'autre part, si l'étudiant s'engage dans la voie de la recherche (finalité approfondie) la possibilité d'un séjour scientifique à l'étranger dans le cadre de ses recherches pourra lui être offerte avec l'accord de son superviseur (cfr règlement particulier de l'étudiant chercheur en master).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters de spécialisation accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité (FSM)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

